

## Pour affichage et diffusion

### MAUVAISE QUALITE DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC VILLAGE LA PENNE

Commune de LA PENNE

### Information des usagers

La sécheresse persistant actuellement provoque des modifications dans la nature de l'eau distribuée dans votre commune : un taux élevé en sulfates a été mis en évidence.

Les sulfates présents dans les aliments et l'eau constituent l'apport en soufre, élément nécessaire pour le bon fonctionnement de l'organisme (composant de nombreuses protéines notamment).

Cependant, à dose élevée, les sulfates peuvent avoir un effet laxatif. La consommation de l'eau est par conséquent actuellement déconseillée pour les personnes sensibles à la déshydratation causée par la diarrhée telles que : les enfants en bas âge, les femmes enceintes, les personnes âgées ou présentant des pathologies chroniques (cardiaques par exemple).

C'est pourquoi, **il est nécessaire de prendre les mesures suivantes pour les enfants en bas âge, les femmes enceintes et les personnes fragiles :**

- Pour la **boisson**, les **glaçons**, et la **préparation des biberons**, ne doivent être utilisées que des eaux embouteillées (qu'il convient d'utiliser rapidement après ouverture).
- Pour les **autres usages** (lavage des dents, préparation des aliments, lavage des légumes crus, toilette corporelle, linge, vaisselle\ WC, lavage des sols), l'eau du robinet peut être utilisée.
- En cas de doute pour l'abreuvement des animaux domestiques ou d'élevage, le vétérinaire habituel est seul compétent pour déterminer d'éventuelles précautions.

J'attire votre attention sur le risque qu'il y aurait à utiliser une eau de source, de fontaine

Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur-Siège : 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 03

Tél 04.13.55.80.10 / Fax : 04.13.55.80.40

<https://www.paca.ars.sante.fr/>



ou de puits non contrôlée, dont la pollution pourrait être beaucoup plus grave que celle du réseau public.

La collectivité étudie les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de l'eau. Elle vous tiendra informés de l'évolution de cette affaire et, en particulier, elle vous signalera le retour à une situation sans risque pour la santé.

**CES CONSIGNES DOIVENT ETRE STRICTEMENT RESPECTEES JUSQU'A NOUVEL AVIS DE L'ARS.**